

Côté Clubs

SOMMAIRE

ÉDITO 1

AGENDA 1

QUOI DE NEUF ? 2

Nous revenons sur les principales nouveautés administratives pouvant concerner les clubs

À LA DÉCOUVERTE DE ... 3

Nous mettons en valeur des projets innovants ou des outils à votre destination

FFLDA & VOUS 4

Nous vous présentons les actions de la FFLDA en territoire, visant à inclure et faire vivre le sport en région

CÔTÉ PARTENAIRES 5

Connaissez-vous les partenaires FFLDA, et les avantages variés qu'ils peuvent vous apporter ?

Comité de rédaction : Fanny MASSIDDA - Création : FFLDA - Rédaction : FFLDA

Crédits Photos : (c) FFLDA, Stevan LEBRAS, UWW, Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime au traitement des données à caractère personnel vous concernant. Pour toute demande, adressez-nous un message (coteclubs@fflutte.org). Vous pouvez également demander à vous désinscrire.

La situation sanitaire actuelle de la France et du monde entier, d'une gravité sans précédent, impacte toutes les activités. Depuis le début de l'épidémie Covid-19, notre préoccupation a été de préserver la santé des salariés, cadres techniques, élus et adhérents de nos structures qui font la force de notre fédération. Les préconisations du gouvernement, du comité nationale olympique et sportif (CNOSF) et de la fédération internationale de lutte (UWW), ont été strictement suivies et ont conduit à l'annulation ou au report des activités.

Malgré l'arrêt actuel de nos manifestations sportives, nous continuons à travailler avec des méthodes adaptées notamment le télétravail et les visioconférences. Ainsi, les réunions hebdomadaires de l'exécutif et du bureau fédéral mises en place face à cette crise nous permettent de prendre les décisions adéquates. Nos communiqués officiels ainsi que notre site fédéral vous informent de l'évolution de la situation.

Les dossiers actuels, tels que la préparation de l'Assemblée Générale fédérale, le Projet Sportif Fédéral, la Labellisation des clubs,

AGENDA

- 30/05 CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 30-31/05 FORMATION WRESTLING TRAINING
- 30-31/05 MODULE BF2
- 26-27/06 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FÉDÉRALE
- 27-28/06 FORMATION INITIALE WRESTLING CARDIO / FLEX
- SEPTEMBRE FAITES DE LA LUTTE

le Sport santé, la préparation de la tournée Beach et la Faites de la lutte, continuent à avancer ainsi que les sujets abordés dans ce numéro de Côté Clubs.

Mais l'essentiel pour nous tous est de préserver notre santé et celle de nos proches en respectant les directives d'isolement. Alors protégez-vous, c'est la seule solution pour mettre fin à cette agression virale qui nous concerne tous.

Bon courage à tous.

José TEIXEIRA
Secrétaire Général de la FFLDA



QUOI DE NEUF ?

CHARTRE ÉTHIQUE



La Charte éthique et de déontologie de la FFLDA s'inscrit dans le cadre de la loi Braillard de mars 2017, qui impose d'établir une charte conforme aux principes de celle du CNOSF. Les fédérations doivent également instituer un comité « chargé de veiller à l'application de cette charte et au respect des règles d'éthique, de déontologie, de prévention et de traitement des conflits d'intérêts », ce comité pouvant notamment saisir les organes disciplinaires.

La charte éthique permet de définir et de fixer l'ensemble des actions mises en œuvre par la fédération française de lutte et disciplines associées (FFLDA) pour garantir les principes de bonne conduite de l'ensemble de ses adhérents au regard des valeurs fédérales et des vertus de la pratique de la lutte et des disciplines associées.

Le comité d'éthique peut être sollicité par le Président ou par le secrétaire général de la FFLDA pour livrer un avis consultatif sur des problèmes en relation avec l'éthique, la transmission des valeurs, la déontologie. Après l'étude au cas par cas de la problématique soulevée et présentée au comité, celui-ci peut décider de la conduite à tenir.



PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

Depuis le 23 mars 2020, la plateforme [lecompteasso](#) est ouverte aux associations affiliées FFLDA et à ses comités pour réaliser leurs demandes de subventions en ligne, dans le cadre du Projet Sportif Fédéral (PSF) de la FFLDA.

Les clubs, comités départementaux et comités régionaux auront jusqu'au **1er Mai 2020 minuit** pour déposer un dossier composé d'actions, et pouvoir au cours de l'année, pour les projets retenus, prétendre à percevoir des subventions versées par l'Agence Nationale du Sport (ANS).

Ce dispositif qui remplace, dans sa forme, le CNDP des années précédentes, a demandé à l'ensemble du réseau fédéral de s'organiser pour instruire les dossiers que vous déposerez. Ainsi, la FFLDA et les comités régionaux traiteront vos dossiers jusqu'à la mise en paiement par l'ANS.

Pour retrouver la note de cadrage qui détermine les modalités et conditions pour demander une subvention dans le cadre du PSF, [rendez-vous sur le site de la FFLDA](#).

Vous trouverez sur ce lien :

- La note de cadrage fédérale
- Une annexe pour vous aider à saisir sur la plateforme lecompteasso
- Une annexe pour vous aider à formaliser le projet de votre association
- Un guide pour vous aider à utiliser la plateforme lecompteasso

Nous vous conseillons de lire attentivement l'ensemble des documents pour vous permettre de bien réaliser vos demandes.

N'hésitez pas à vous mettre en relation avec votre CTR si vous avez besoin d'informations complémentaires !

Bonne saisie à tous !



COVID-19

Pour les employeurs de la branche du sport, vous pouvez consulter toutes les informations sur :

- [Notre site internet](#)
- [Sur le site du COSMOS](#)



COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

-  **Se laver très régulièrement les mains**
-  **Tousser ou éternuer dans son coude**
-  **Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter**
-  **SI VOUS ÊTES MALADE Porter un masque chirurgical jetable**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](#)

0 800 130 000
(appel gratuit)

A LA DÉCOUVERTE DE...

FOCUS



CHALLENGE DES CLUBS

La FFLDA met en place le challenge des clubs dédié aux Clubs et pour les Clubs.

OBJECTIFS

Le challenge permet de récompenser les clubs faisant preuve de dynamisme, tant dans le recrutement de nouveaux licenciés, que dans le renouvellement de leurs licenciés.

MODALITES DE PARTICIPATION

Le club doit être affilié et avoir été affilié la saison précédente à la FFLDA. Pour participer au challenge des clubs, le club doit s'inscrire à challengedesclubs@fflutte.org au plus tard à la clôture de l'intranet fédéral de la saison en cours et remplir un bulletin de participation.

Un minimum de 40 clubs participants est requis pour la validité du Challenge. Si le nombre de clubs est inférieur à 40, le Challenge n'aura pas lieu.

Principes de calculs

La situation du nombre de licences sera observée une fois la saison clôturée, grâce aux données de l'intranet fédéral, outil de gestion des licences.

Trois critères seront pris en compte pour déterminer le classement des clubs :

- A. Le nombre de licences pratiquants sur la saison n-1
- B. Le nombre de licences pratiquants sur la saison en cours
- C. Le nombre de primo-licenciés pratiquants

La formule de calcul suivante sera appliquée pour déterminer le score total : $(B - A) + C$
En cas d'ex-æquo, c'est le taux de renouvellement du nombre de licenciés de la saison en cours qui départagera les clubs.

[>> Pour télécharger le règlement de participation <<](#)



B EACH WRESTLING TOUR



La tournée de Beach Wrestling aura lieu cet été sur le littoral français, ainsi que les animations de Beach City !

Vous retrouverez toutes les étapes très prochainement sur le site fédéral. Si vous organisez une action de Beach City pendant l'été, n'hésitez pas à nous le faire savoir pour obtenir un kit de communication et avoir un relai médiatique de vos activités !

Vous pouvez suivre les dernières directives gouvernementales sur le [site fédéral](#) pour la mise en oeuvre de l'été !

Contact : Thomas CARADEC au siège fédéral- ffl@fflutte.org



A PPEL À PROJET



Pour la seconde année consécutive, la Fédération Française de Lutte et Disciplines Associées propose à toutes ses structures (clubs, comités départementaux, comités régionaux) de participer à l'appel à projet « Elles comme lutte »



Vous avez jusqu'au 30 juin 2020 pour retourner votre dossier à la fédération. (À l'attention de Jonathan MIGUEL, j.miguel@fflutte.org)

Retrouvez toutes les informations sur [le site fédéral](#) !

FFLDA & VOUS

ACTIONS TERRITOIRES

Concours de dessin sur le thème « LUTTE et CONFINEMENT » dans le Grand Est !

Le Comité Grand-Est de Lutte et Disciplines Associées lance un défi à tous les jeunes (jusqu'à U17) qui aiment à la fois leur sport et le dessin.

Il faut réaliser ton plus beau dessin sur le thème « lutte et confinement » pour gagner un lot et voir peut-être ton œuvre représentée sur un kakémono.

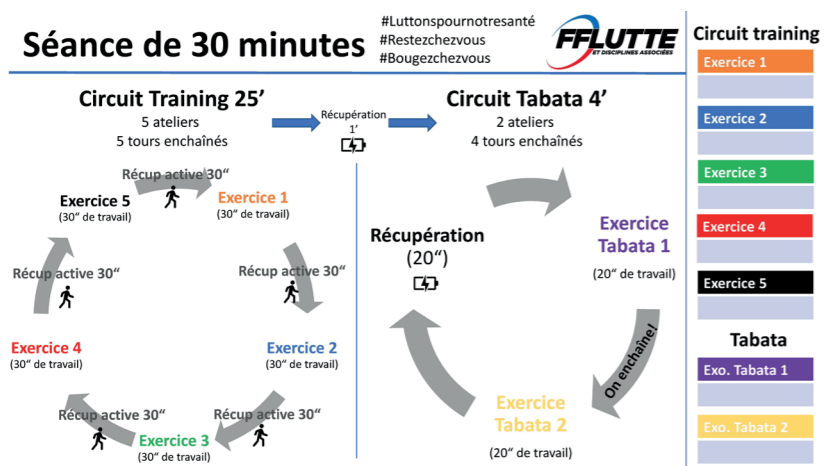
Condition du concours sur [les réseaux sociaux du comité Grand Est](#).



Sport à la maison !

Depuis 2 semaines, la FFLDA propose à tous de poursuivre une activité sportive à la maison avec une séance de 30 minutes 3 fois par semaine disponible sur [les réseaux fédéraux](#) !

A suivre pour rester en forme !



FAITES DE LA LUTTE

En cette période si particulière, il a été décidé de décaler la « faites de la lutte » initialement prévue en mai au mois de septembre 2020.

Les conditions de participation restent identiques, chaque structure fédérale peut être candidate à l'organisation d'une ou plusieurs journées portes ouvertes pour accueillir et faire découvrir au grand public nos différentes pratiques (Lutte, Sambo, Grappling, Wrestling Training, Beach Wrestling).

Les 100 premiers se verront remettre un kit de communication pour l'évènement... Vous pouvez retourner vos candidatures à faitesdelalutte@fflutte.org



AMBASSADEURS SANTÉ FFLDA

A ce jour, 7 ambassadeurs santé se sont portés volontaires pour être les acteurs locaux du sport santé, une nouvelle campagne d'appel à candidature sera lancée au mois d'avril pour activer les régions n'ayant pas encore d'ambassadeur !

Un message spécifique sera envoyé aux coaches wrestling training pour être candidat.

Contact : Fanny MASSIDDA – f.massidda@fflutte.org



CÔTÉ PROJET

SECOURS POPULAIRE



Nous vous rappelons que dans le cadre de son partenariat avec le secours populaire, la FFLDA soutient toutes les personnes accompagnées par le Secours Populaire en prenant en charge la partie licence lors de leur adhésion !

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre antenne locale du Secours Populaire et de vous faire connaître auprès de votre club !

Pour soutenir le secours populaire en cette période délicate, vous pouvez faire un don sur [leur site](#) !

SPORTALL



Start-up Française née au début de l'année 2019, Sportall est spécialisée dans les technologies vidéo pour le sport. Elle construit une solution bout-en-bout pour la captation, la promotion et la diffusion de tous les sports, amateurs et professionnels, auprès du plus grand nombre de fans. Elle est hébergée par deux incubateurs : incubateur multimédia Belle-de-mai à Marseille, et l'incubateur Le Tremplin by Paris&Co, à Paris. La société est dirigée par Thierry Boudard, son fondateur.

La FFLDA a été parmi les premières fédérations à travailler avec Sportall. Avant même la sortie de l'application, ce partenariat a permis à 54000 téléspectateurs du monde entier de regarder en direct le Grand Prix de France Henri Deglane qui a eu lieu à Nice du 18 au 19 janvier 2020.

Les deux tapis étaient retransmis en direct, avec commentaires, incrustation de la table des scores, et vidéos des sponsors de l'épreuve. Ces directs sont encore disponibles en replay sur la page Youtube de la FFLDA.

La FFLDA a donné l'exemple, et d'autres fédérations rejoignent régulièrement Sportall, pour que l'application, en plus de satisfaire les amateurs de lutte, devienne par conséquent l'application vidéo multisports de référence en France dès sa sortie en septembre prochain.

TRAVEL WIFI!



Travel Wifi est le partenaire réseau de la FFLDA. Il nous accompagne notamment pour la captation vidéo lors des championnats de France, grâce à sa solution de boîtiers 4G qui permettent d'avoir une connexion internet partout sur le territoire français et également dans plus de 130 pays dans le monde !

Un partenaire primordial pour la FFLDA chez lequel vous disposez d'un code promotionnel : FFLDA.

Un code qui vous permet d'avoir 10% de réduction sur votre commande, afin de rester connectés pendant tous vos déplacements, ou bien même en cette période de confinement de pallier les possibles problèmes de réseaux que vous pouvez rencontrer !

[>> Pour consulter leurs offres <<](#)

La façon la plus intelligente de voyager

Restez connecté à l'étranger avec Internet illimité et votre choix de Wi-Fi de poche portable et de cartes SIM.

Global